



AVIS DE PUBLICITE APPEL A CANDIDATURES MARCHE DE NOËL 2022

OBJET : MISE EN CONCURRENCE POUR LA DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Contexte : La Commune de Vulbens met à disposition 50 emplacements situés arrière-cour, 1 rue François Buloz. Ces emplacements ont pour objectif et permettent à des exploitants d'assurer l'installation d'un ou plusieurs stands à vocation artisanale pour l'animation de la zone lors du marché de Noël 2022 de la commune. Le nombre de stands par catégorie sera limité afin que les ventes soient équitables. Une commission d'attribution sera chargée de veiller à ce paramètre.

Cadre Juridique :

Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre non personnel. L'occupation est temporaire, précaire et révocable.

Procédure prévue à l'article L2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Redevance :

L'occupation du domaine public est consentie moyennant **une redevance fixée à 10 € l'emplacement par jour. Un emplacement est entendu par les dimensions de 1,80 m X 0,80m (soit 1 table).**

Un emplacement avec un chalet est fixé à 30 € par jour.

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'annulation de notre part et de cas de force majeure dûment justifié. Lors du règlement, un reçu vous sera remis le jour même de l'exposition.

Si un exposant est absent et non excusé son règlement sera encaissé. Pour éviter toute contestation, les règlements par chèque seront encaissés après la manifestation. Tout exposant étant parti avant l'horaire prévu ne peut se voir effectuer de remise forfaitaire sur le prix de son emplacement.

Conditions d'exploitation :

La mise à disposition est consentie pour une durée de 2 jours entre le **samedi 10 décembre 2022 de 16h à 23h et le dimanche 11 décembre 2022 de 10h à 18h.**

Les stands seront mis à disposition, à l'abri du froid derrière la mairie, le marché de Noël se déroulant en extérieur, ils seront sous le chapiteau ou préau.

Les stands sont à décorer pour que ces journées soient féériques dans l'esprit de Noël.

Des prises électriques sont à disposition à proximité, les rallonges ne sont pas fournies.

Merci de préciser dans le bulletin d'inscription les besoins en prise électrique.

L'installation des stands se fera :

- De 13h à 15h le samedi 10 décembre
- De 7h30 et 9h30 le dimanche 11 décembre. Ouverture au public à partir de 10h.

Un parking prévu à cet effet est à disposition. Le gardiennage par une agence de sécurité est prévu la nuit si vous souhaitez laisser votre stand sur place entre les deux jours. Avant le départ, obligation de ramasser les débris et déchets quel qu'il soit et de les déposer dans des containers prévus à cet effet.

L'exposant devra rester sur son stand pendant toute la durée du marché, aux horaires d'ouverture au public et sera responsable de son emplacement. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de vol d'accident ou autre incident divers.

Dossier de candidature :

Le candidat est invité à fournir un dossier comprenant **OBLIGATOIREMENT** :

- Le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la commune ;
- Le règlement TOTAL par chèque ; Aucun règlement en espèce ne sera accepté.
- La photocopie d'un document d'identité en cours de validité ;
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité et précisant l'activité sur marché et foire ; Une attestation d'assurance ne mentionnant pas l'activité de vente sur marché ou foire entraînera le rejet du dossier.
- Pour les professionnels vendant d'autres produits que ceux issus de l'artisanat, un extrait Kbis de leur activité de moins de 3 mois.

Tout dossier non complet ne pourra être retenu dans la phase de sélection.

Dépôt des inscriptions :

Date limite de dépôt des inscriptions :

Vendredi 30 septembre 2022 à 12h

Le dossier peut être remis :

- Par voie postale ou en mains propres à l'adresse suivante :
Mairie – 1 rue François Buloz 74520 Vulbens
Objet à mentionner : **Candidature Marché de Noël 2022**
- Par courriel à :
contact@vulbens.fr
Objet à mentionner : **Candidature Marché de Noël 2022**

Information et contact :

Accueil de la mairie :

Ouverture les mardis de 7h30 à 17h, les jeudis de 14h à 19h et les vendredis de 9h à 12h30

Téléphone : 04 50 04 35 77

Courriel : contact@vulbens.fr

MARCHÉ DE NOËL 2022

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RENDRE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2022

NOM :

Prénom :

Dénomination professionnelle :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Catégorie d'objets exposés :

Besoins spécifiques :

.....

Je souhaite réserver pour le : **samedi 11 décembre 2022** **dimanche 12 décembre 2022**

Je souhaite réserver..... (quantité) emplacement(s) de 1.80 m par 0.80, à 10 € la place /jour.

Je souhaite réserver..... (quantité) chalet(s), à 30 € la place /jour.

J'ai pris connaissance et accepte toutes les modalités mentionnées ci-dessus

Déclare sur l'honneur (pour la vente de produits de l'artisanat) :

- **Ne pas être commerçant(e), ou revendeur de marchandise**
- **Ne vendre que des objets faits de manière artisanale**
- **Pour les participants non professionnels, n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal)**

Fait le :

A

Signature :

